

***PREMIER, DEUXIEME ET TROISIEME CONCOURS D'ACCES
A L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE***

SESSION 2018

Vendredi 7 septembre 2018

Première épreuve d'admission : **NOTE DE SYNTHÈSE**

**RÉDIGEZ, À PARTIR DES DOCUMENTS JOINTS, UNE NOTE DE
SYNTHÈSE DE QUATRE PAGE ENVIRON SUR LA JUSTICE
PRÉDICTIVE**

Liste des documents :

Document n°1 : Article L. 111-13 du code de l'organisation judiciaire ;

Document n°2 : Glossaire, extrait du rapport à Madame la garde des Sceaux, ministre de la justice : « L'open data des décisions de justice » ;

Document n°3 : Extrait (point 9) du rapport de l'Institut Montaigne Justice : faites entrer le numérique ;

Document n°4 : La justice prédictive, mélange de droit et d'intelligence artificielle, Le Parisien, 1er février 2017 ;

Document n°5 : La transparence des algorithmes, extrait du rapport à Madame la garde des Sceaux, ministre de la justice : « L'open data des décisions de justice » ;

Document n°6 : L'intelligence artificielle va provoquer une mutation profonde de la profession d'avocat, C. Fleuriot, Dalloz actualité, 15 mars 2017 ;

Document n°7 : La justice prédictive : nouvel horizon juridique, Louis Larret-Chahine, élève avocat, co-fondateur de Prédicite, article publié sur le site Le petit juriste, le 11 juillet 2016 ;

Document n°8 : Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique ;

Document n°9 : Des « juges virtuels » pour désengorger les tribunaux, journal Le Monde, 1er janvier 2018 ;

Document n°10 : Justice prédictive : la data et les algorithmes entrent dans les prétoires, journal Les Echos, 22 mars 2017, Valérie De Senneville ;

Document n°11 : Audition de la société Case Law Analytics, extrait du rapport à Madame la garde des Sceaux, ministre de la justice : « L'open data des décisions de justice » ;

Document n°12 : L'enjeu pour les juridictions et les professionnels du droit, extrait du rapport à Madame la garde des Sceaux, ministre de la justice : « L'open data des décisions de justice » ;

Document n°13 : Extrait de l'audition de la commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), extrait du rapport à Madame la garde des Sceaux, ministre de la justice : « L'open data des décisions de justice » ;

Document n°14 : La legaltech, une chance ou ne menace pour les professions du droit ? Entretien avec Antoine Garapon, magistrat, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice, Les Petites Affiches, 18 septembre 2017, n° 186, p. 4;

Document n°15 : Page d'accueil du site Predictice.com ;

Document n°16 : Page d'accueil du site caselawanalytics.com ;

Document n°17: 2017 French Legaltech list by Charpentier Consulting;

Document n°18 : Avec l'accès gratuit à toute la jurisprudence, des magistrats réclament l'anonymat, Dalloz-Actualité, 6 février 2017 ;

Document n°19 : Quel avenir pour la justice prédictive ? Enjeux et limites des algorithmes d'anticipation des décisions de justice (extrait), Yannick Meneceur, La semaine juridique, G, n° 7, 12 février 2018, doctr. 190 ;

Document n°20 : Contribution du Syndicat de la Magistrature - Mission d'étude et de préfiguration relative à l'open data des décisions de justice (extrait);